

Service animation jeunesse
éducation populaire et vie étudiante
SR

08

R A P P O R T

OBJET : FINANCEMENT DE FETES ET MANIFESTATIONS

Les 29 et 30 mai 2010, l'Association Vallières en Fête organisera la septième édition de la Fête du Ruisseau à Metz-Vallières et à cette occasion, une série d'ateliers et d'animations seront proposés à tous les publics du secteur. Concernant ce projet (coût total de 20 280 €), l'association sollicite 500 € auprès du Conseil Régional, 1 000 € auprès du Conseil Général et prévoit 200 € de sponsoring et 10 100 € de recettes. Il est proposé d'accorder une aide financière de 2 000 € pour cette action.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : FINANCEMENT DE FETES ET MANIFESTATIONS

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'accorder les subventions suivantes pour un montant 2 000 €.

SUBVENTION 2010 POUR LE FINANCEMENT D'UNE MANIFESTATION :

- Association Vallières en Fête	2 000 €
---------------------------------	---------

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice 2010.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI